

IUCN

Rep

2000

025

UICN-BRAO - Rapport Annuel d'Activités 1999

1

UICN

Bureau Régional pour

l'Afrique de l'Ouest

01 BP 1618, Ouagadougou 01

Burkina Faso

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES DE L'UICN EN AFRIQUE DE L'OUEST

1999

UICN Bibliothèque
CH - 1196 Gland

Janvier 2000

ABE :	Agence Béninoise pour l'Environnement
ABN :	Autorité du Bassin du Niger
BMZ :	Coopération Allemande
BN :	Bureau National
BRAO :	Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest
BN BF :	Bureau National du Burkina Faso
CHF :	Francs Suisses
CLE :	Comité pour la Législation Environnementale de Bonn
CITES :	Convention on international trade in endangered species of wild fauna and flora.
CILSS :	Centre Interétat pour la Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CSE :	Centre de Suivi Ecologique (Sénégal)
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CONAGESE :	Conseil National pour la Gestion de l'Environnement (Burkina Faso)
DDC :	Direction de la Coopération Suisse
DFID :	Department For International Development
ECE :	Education et Communication Environnementale
FEM :	Fonds Environnemental Mondial
FISEE :	Forum International au Sahel sur l'Education Environnementale
FMWR & RD :	Federal Ministry for Water Ressources and Rural Development (Nigeria)
GEPRENAF :	Gestion Participative des Ressources Naturelles et Fauniques
GTZ :	Gezellschaft für Technische Zusammenarbeit (<i>Coopération technique Allemande</i>)
GSUDESASO :	Groupe des Spécialistes de l'Utilisation Durable des Espèces Sauvages en Afrique de l'Ouest
HEWA :	« Human and Ecosystem Wellbeing Assessment » (<i>Evaluation du développement humain et du bien-être des écosystèmes</i>)
IFC :	International Finance Corporation (<i>Société Financière Internationale</i>)
LCD :	Lutte Contre la Désertification
MoU :	Memorandum of Understanding (<i>Accord de bonne entente</i>)
MLF :	Ministry of Lands and Forestry (Ghana)
MIKE :	Monitoring of Illegal Killing of Elephants
MAB :	Man And Biosphere
NRMP :	Natural Resources Management Programme
ONG :	Organisation Non-Gouvernementale
PdT :	Plan de Travail
PQGI :	Plan Quinquennal de Gestion Intégrée du Parc du Djoudj (Sénégal)
PAZH :	Programme d'Aménagement des Zones Humides, Bénin
PAIGLR :	Programme d'Appui aux Initiatives de Gestion Local des Ressources (Niger)
PASR :	Programme d'Action Sous-Régional pour la lutte contre la Désertification
PAN :	Plan d'Action National
PNUE :	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PDF B :	Project Development Fund (block B) du FEM
RFB :	Réserve de Faune du Bafing (Mali)
RIOD :	Réseau International des Organisations Non-gouvernementales de lutte Contre la désertification en Afrique de l'Ouest et au Tchad
ROSA :	Régional Office for Southern Africa
RSPB :	Royal Society for the Protection of Birds

SIE :	Système d'Information sur l'Environnement
TdR :	Termes de Référence
UICN :	Union Mondiale pour la Nature
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
USD :	United States Dollars
WANE :	West African Network of Experts on Elephant
WAP :	Réserve du « W », de l'Arly et de la Pendjari (Niger, Burkina Faso et Benin)

Vision de l'UICN en Afrique de l'Ouest : Encourager un environnement politique, économique et social favorisant une gestion et une utilisation durables des ressources naturelles, tant terrestres que maritimes, la conservation des sols et de la diversité biologique avec et au profit des populations.

1/ INTRODUCTION

Le présent rapport d'activités couvre la période de janvier à décembre 1999.

Il est un résumé des rapports d'activités des bureaux, programmes et projets de l'UICN dans la région¹.

Le but de ce rapport est de communiquer le déroulement et les résultats des activités développées en 1999 au sein de l'Union. Il s'adresse aux équipes de l'UICN, mais aussi aux membres et partenaires, ainsi qu'aux collègues des programmes globaux du Siège, avec lesquels nous entretenons des relations de collaboration. Ce rapport se veut être un outil pour le suivi et l'évaluation de l'action, et dans ce but, des paragraphes en « encadrés » analysent plus en profondeur certains aspects de notre travail.

Le rapport présente un résumé, aussi complet que possible, des grandes lignes du programme. En effet, l'Union étend ses activités dans un nombre de domaines de plus en plus large. La diversité et la richesse du programme ont tendance à augmenter. Parmi les domaines extrêmement variés qui relèvent du plan de travail 1999 de l'UICN en Afrique de l'Ouest, figurent – entre autres – la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, la lutte contre la désertification, l'éducation et la communication environnementale, la gestion des écosystèmes et des aires protégées en particulier, la législation environnementale et l'utilisation durable des ressources.

Le rapport est composé des chapitres suivants :

- Rappel des faits marquants de la vie socio-politique dans la sous-région ;
- Un rappel du programme prévisionnel de 1999 ;
- Un compte-rendu des activités entreprises au cours de l'année, celles dûment programmées et celles « nées dans l'action », les deux catégories étant regroupées en fonction des objectifs stratégiques du Plan Stratégique 199-2003 ;
- Un rappel des activités qui étaient programmées, mais non réalisées ;
- Une discussion des points forts et des points faibles ;
- Quelques paragraphes sur la vie interne de l'Union ;
- Le volet « suivi et évaluation » du programme ;
- Quelques éléments de programmation pour l'années 2000 ainsi que pour le programme quadriennal 2001 – 2004.

¹ Pour autant qu'ils étaient à notre disposition. A la date du 20 janvier 2000, nous avons reçu le rapport du BN Guinée-Bissau, Burkina Faso, plusieurs programmes du Sénégal, plusieurs comptes-rendus de la Mauritanie (programme ZH), le projet d'appui à la gestion durable des ressources naturelles de Youvarou (mali)

2/ CONTEXTES SOCIO-POLITIQUES

Les programmes de l'UICN dans les pays de la sous-région ont été marqués, soit positivement, le plus souvent négativement, par les événements suivants :

a) La fin violente (mais vraisemblablement définitive) de la guerre civile en **Guinée-Bissau**. Après onze mois d'un conflit meurtrier et fratricide entre les frères d'armes Bissau Guinéens, il semble que les portes de la concorde se sont entre-ouvertes avec la mise en place d'un gouvernement civile de transition. Les élections démocratiques de novembre ont parachevé un processus de normalisation de la vie politique.

Bien que les activités de l'UICN aient été suspendues pendant un an, les différentes composantes du programme n'ont que relativement peu souffert du conflit, par un jeu de hasard providentiel, doublé d'une intervention civique remarquable des employés de l'UICN sur le terrain. C'est du moins le constat de la mission d'évaluation externe conduite sur le terrain en juin 1999.

Cette mission a eu des conclusions très positives sur le programme, et a recommandé la poursuite du programme jusqu'en juin 2001.

b) La mort tragique du Président Ibrahim Barré Mainassara, le 9 avril, à l'occasion d'un Coup d'Etat. Bien que le Niger soit resté un pays calme, l'avènement d'une nouvelle junta militaire n'est pas pour rassurer l'opinion publique nationale et internationale. Les programmes de l'UICN ont ainsi souffert d'une valse d'hésitations des bailleurs de fonds, laquelle a heureusement pris fin suite aux élections organisées au mois de novembre passé, qui ont connu l'élection de Président Mamadou Tandja.

c) L'organisation d'élections démocratiques au Nigeria a permis l'installation d'un nouveau gouvernement civil. Cette heureuse occurrence contribue fortement à la décrispation des relations entre ce pays et les partenaires extérieurs. L'UICN espère que cette situation créera les conditions sociales et politiques favorables à la reprise, voire au renforcement de ses activités.

d) En Sierra Leone, des accords de paix ont été signés entre le gouvernement en place et la rébellion. Les espoirs de sécurité et de paix renaissent progressivement à Freetown et dans l'ensemble du pays.

3/ LE PROGRAMME DE L'UICN AFRIQUE DE L'OUEST EN 1999

La planification et la présentation des activités de l'UICN Afrique de l'Ouest en 1999 ont connu une amélioration significative par rapport à l'année précédente. Les actions sont présentées d'une manière intégrée, suivant les grands axes du Plan Stratégique Régional. Cette présentation, bien que restant à parfaire, présente l'avantage d'être plus cohérente, et plus lisible.

Toutefois, force est de reconnaître que des efforts importants restent à déployer, pour présenter des plans de travail plus réalistes, et plus centrés sur les domaines d'intervention prioritaires de l'UICN.

L'exercice annuel de programmation est-il efficace ?

Quel sont les résultats attendus de l'exercice de programmation annuelle ?

En principe, la programmation annuelle des activités vise les objectifs suivants :

- présenter la liste complète (le « portefeuille ») des activités et programmes prévus par les bureaux de l'UICN, en donnant des précisions sur le type d'activité, les résultats attendus, le budget, les partenaires impliqués.
- montrer la cohérence entre les activités et les axes stratégiques du plan stratégique quinquennal de la région.
- estimer les ressources nécessaires pour effectuer ces activités. Il s'agit des ressources humaines et financières, internes et externes au bureau.

Dans quelle mesure le Plan de Travail, dans son format actuel, réponds-il aux objectifs visés ?

Quand on a environ 50 % des activités programmées qui sont réalisées à terme et quand on constate – à l'inverse – qu'un grand nombre d'activités entreprises n'étaient pas programmées au départ, on est en droit de se demander si l'outil de programmation est réaliste et efficace.

Par ailleurs, plusieurs autres renseignements contenus dans les colonnes du tableau de planification annuelle restent incomplètes ou sont remplies de façon approximative. Il faut constater que pour certaines parmi elles, la définition du contenu exact est incertaine et fait l'objet d'interprétations divergentes.

Comment pourrions-nous améliorer l'exercice de planification annuelle du travail ?

La programmation annuelle est une étape dans une chaîne, dont les mots clés sont « prospective », planification (entre autre annuelle), exécution, évaluation et « rétro-action ».

Une meilleure qualité de la planification dépend donc de la qualité de travail tout au long de la chaîne.

- améliorer la « prospective »

Dans cette étape se situent des outils tels que l'analyse du contexte et le plan stratégique.

Depuis l'exercice de formation en S&E, les efforts successifs pour mieux formuler le cadre stratégique de notre travail (au niveau régional et national) et depuis l'exercice de programmation quadriennale 2001 – 2004, on peut dire que la qualité des outils de « prospection » s'est améliorée. Reste à utiliser les outils stratégiques dans la programmation annuelle.

- La programmation annuelle n'est qu'un outil parmi d'autres, qui se complètent mutuellement. A notre connaissance, des outils comme les budgets annuels et des plans de dépenses, ainsi que les programmes de travail trimestriel ne sont pas systématiquement développés par les équipes.

- Amélioration : la « rétro-action »

Trop peu de temps est investi dans l'analyse des résultats obtenus et le feed-back des conclusions dans la programmation suivante. Il existe pourtant une panoplie d'outils, relativement simples à appliquer, afin de tirer les leçons de son travail.

Au niveau des bureaux, un exercice d'auto-évaluation devrait se tenir systématiquement une fois l'an. Les Comités Scientifiques devraient y être associés. Ceci permettra de sortir de la logique « projets pour survivre » et favorisera le renouvellement et l'adaptation des idées.

4 ACTIVITES DEVELOPPEES EN 1999

Les réalisations de l'année 1999 sont classées suivant les axes prioritaires du Plan Stratégique 199-2003.

Objectif 1 : Contribuer au renforcement de politiques environnementales nationales et régionales cohérentes.

A.1. Activités prévues

A.1.1 Lutte contre la désertification

Les activités dans le cadre de la lutte contre la désertification ont pu démarrer effectivement au mois de mai 99 avec la prise de service au BRAO du nouveau chargé de programme désertification. Cette personne a été chargée de l'appui à toutes les activités en matière de lutte contre la désertification dans la région ; il est, par ailleurs le principal responsable du REDUSO².

- Le projet de « renforcement de la durabilité sociale des activités de lutte contre la désertification » (REDUSO), sur financement BMZ offre de nombreuses perspectives d'influence sur les politiques régionales ainsi que sur la mise en œuvre de la lutte contre la désertification sur le terrain.

Le REDUSO est un programme de formation et de communication renforçant les échanges d'expérience et de connaissances entre acteurs de la sous-région en matière de lutte contre la désertification : des décideurs, concepteurs et négociateurs de projets et de programmes, ainsi que des formateurs et intervenants de terrain.

Le programme a commencé par une série de concertation sous régionales avec des partenaires potentiels au **Sénégal, Mali** et en **Mauritanie**, ainsi que des contacts préliminaires en **Ghana** et au **Nigeria**.

Cette phase d'identification a permis de prendre contact avec une dizaine d'institutions régionales de formation et perfectionnement en socio-économie rurale, qui sont intéressées par les possibilités de collaboration avec le REDUSO.

Une première série de modules de formation a été élaborée, sous forme de synopsis à faire examiner et finaliser avec des experts mis à la disposition du projet REDUSO par les institutions partenaires.

² Projet de Renforcement de la Durabilité Sociale en matière de lutte contre la désertification.

Le plan provisoire des modules de formation et des thèmes de communication se résume comme suit :

- Première partie : généralités
- 1 Développement durable et lutte contre la désertification
- 2 LCD/Orientations et stratégies
- 3 Modèles et approches
- 4 Etudes de cas et leçons.

- Deuxième partie : approfondissements
- 5.1 Institutions et législation
- 5.2 Economie et durabilité sociale des actions LCD
- 5.3 Participation communautaire, genre et durabilité sociale des actions LCD
- 5.4 Conservation des Sols et durabilité sociale des actions LCD
- 5.5 Planification et gestion des projets et durabilité sociale des actions LCD
- 5.6 Etudes d'impact et durabilité sociale des actions LCD
- 5.7 Changement dans les modes de production et durabilité sociale des actions LCD
- 5.8 Stratégies et pratiques novatrices.

Par ailleurs, le programme REDUSO vise à créer ou renforcer un réseau d'experts, dans l'optique de pérennisation des efforts au cas où des réseaux existants et opérationnels existent, le REDUSO visera plutôt à les appuyer qu'à faire des duplications inutiles.

- Un des processus régionaux auxquels participe le BRAO est le programme d'action sous-régional pour la lutte contre la désertification (PASR), développé par les parties de la CCD en Afrique de l'Ouest.

Ainsi le BRAO a participé à la rencontre d'experts préparatoire à la conférence ministérielle d'adoption du programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest (PASR), tenue au Siège du fonds de la CEDEAO à Lomé du 20 au 22 mai 99.

Par sa participation, l'UICN-BRAO visait les objectifs suivants :

1. Favoriser la synergie entre les quatre conventions, à savoir : la Convention sur la lutte Contre la Désertification (CCD), la Convention sur la Diversité Biologique (CBD), la Convention sur les Changements Climatiques (CCC) et la Convention Ramsar sur les zones humides.
2. Mettre en exergue les interactions entre le Sahel et le Golfe de Guinée en vue de la proposition d'un neuvième groupe thématique.
3. Intégrer la planification côtière comme un domaine d'action à promouvoir.
4. Préciser le contenu de certains thèmes prioritaires : bassins versants transfrontaliers, conservation de la biodiversité, aspects fonciers, lutte contre les ennemis de cultures.
5. Le développement des outils d'évaluation intégrée des problématiques prioritaires comme outil d'aide à la prise de décision.
6. Améliorer la stratégie de la mise en œuvre du PASR, par le développement d'un dispositif de moritoring des résultats.

PASR, un excellent cadre de concertation, mais à parfaire

La mise en œuvre de la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification doit se faire, au plan sous-régional par l'élaboration des programmes d'action spécifiques. Aux termes de la Convention, le PASR est avant tout considéré comme un cadre de concertation, de coordination et d'intégration gouvernementales, mais aussi comme un ensemble de mesures et de mécanismes cohérents de gestion durable des ressources naturelles partagées.

La mise en œuvre du PASR doit permettre :

- d'harmoniser, de compléter et de rendre plus efficaces les programmes d'action nationaux (PAN) ;
- de définir et de mettre en œuvre les stratégies sous-régionales à long terme pour lutter plus efficacement contre la désertification et atténuer les effets de la sécheresse ;
- de réaliser des programmes conjoints arrêtés d'un commun accord, en partenariat entre acteurs.

Les domaines et axes d'intervention retenus sont les suivants :

- Gestion durable des ressources transfrontalières
- Coopération scientifique et technique
- Développement et gestion rationnelle des ressources énergétiques
- Lutte contre les ennemis des cultures et des essences forestières et des animaux
- Alerte précoce et atténuation des effets de la sécheresse
- Information, formation, communication (IFC)
- Politique de coordination des régimes de commercialisation et mise en place d'infrastructures communes.

Pour assurer une efficacité dans l'élaboration des actions du PASR, les acteurs sont regroupés, sous la responsabilité de la CEDEAO et la coordination technique du CILSS, par domaine, autour d'un chef de file (groupes thématiques). Un grand nombre d'intervenants associatives de l'espace ouest africain y participent.

Toutefois, l'atteinte de ces objectifs demandera encore un travail de longue haleine, dû à la lenteur qui caractérise le développement du programme PASR. Cette lenteur est certainement due à un manque de moyens suffisants pour faire fonctionner les groupes thématiques régionaux. Mais la participation encore trop marginale de la société civile à l'identification des problèmes prioritaires et à la recherche des solutions envisageables devra être améliorée notamment par l'adoption de techniques de concertation plus novatrices, moins bureaucratiques, et orientées vers des résultats concrets.

A.1.2 Activités nationales dans la mise en œuvre des conventions environnementales

Plusieurs bureaux nationaux sont impliqués dans les processus de planification des programmes et les politiques nationales de développement. L'**UICN/MALI** a participé à toutes les étapes de réflexion et de préparation des différentes stratégies et plans d'action nationaux (Plan National d'Action Environnementale/ Convention Internationale de Lutte contre la Désertification, Stratégie de Conservation de la Biodiversité). L'UICN-Mali a aussi contribué à la préparation, et pris une part active à la tenue de la Table Ronde des Bailleurs sur l'Environnement. Les projets en cours de développement visent à inspirer les politiques nationales de développement (par exemple : production de coton).

Au **Burkina Faso**, l'UICN participe activement aux réflexions et débats nationaux sur la mise en œuvre des conventions sur la diversité biologique et la désertification ainsi que la stratégie nationale sur l'éducation environnementale.

Dans le cadre de l'initiative UICN sur la désertification, l'UICN Burkina a en outre mené une étude sur « mines et désertification ». Cette action vise à appuyer le gouvernement dans l'élaboration de lignes directrices sur l'exploitation minière et la désertification. Une communication a été faite à ce sujet lors du forum national d'adoption du Programme d'Action national de la convention de lutte contre la désertification de juillet 1999.

Un rapport d'étude sur les lignes directrices qui a fait l'objet d'une rencontre d'échanges et de validation avec l'ensemble des partenaires nationaux impliqués dans la problématique. Il est en cours de finalisation. Un document de projet sera élaboré pour une application pratique de ces lignes directrices au niveau des sites d'orpaillage.

A.1.3 Activités en matière de législation environnementale

Au **Burkina Faso**, la phase I du projet Législation et Environnement en Afrique expire. Les résultats obtenus (révision de la législation environnementale) sont encourageants, et incitent à la formulation d'une seconde phase.

Le bureau a récemment élaboré un document de projet sur l'harmonisation des politiques et stratégies en matière de gestion de l'environnement au Burkina Faso. L'UICN Burkina compte, avec le financement et la mise en œuvre d'une seconde phase, renforcer les acquis du projet « législations et institutions de l'environnement » dont l'IUCN est l'agence d'administration, en collaboration avec le PNUE et le CONAGESE.

En **Guinée-Bissau**, le retour au calme après la fin de la guerre civile a permis la reprise des activités du Programme National de planification côtière (financement Suisse), ainsi que du projet d'appui à la formulation d'une législation de l'environnement en Guinée-Bissau, (financement Européen).

Un avenant au contrat de coopération devait porter l'échéance d'exécution au 5 mai 2001. Ce qui permettra à l'UICN-Bissau en collaboration avec le Centre du Droit de l'Environnement de l'UICN à Bonn (Allemagne) de poursuivre son travail auprès des autorités gouvernementales en charge de l'environnement et du développement rural que du développement institutionnel en général.

B.1 Politiques Environnementales - Autres activités

B.1.1. En collaboration avec World Ressources Institute, PNUE et le Programme EIS et plusieurs organisations régionales telles le CILSS, la CEDEAO, l'**UICN-BRAO** pilote une initiative d'élaboration du Rapport sur l'Etat de l'Environnement en Afrique de l'Ouest, nommé « Reporting on the Human and Ecosystem Wellbeing Assessment » (Programme HEWA).

Répondant à la priorité 4.3 du Plan Stratégique (1999-2003), cette initiative fut présentée pour la première fois en mars 1999, en marge de la 14^{ème} conférence du programme panafricain sur les « Systèmes d'Information à l'Environnement » (SIE).

La mobilisation de plusieurs institutions internationales (PNUE, WRI) et sous-régionales (CEDEAO, CILSS, UEMOA), ainsi qu'un grand nombre de structures nationales est un indicateur de l'intérêt de cette initiative. Outre les données environnementales qu'alignent également les rapports sur l'Etat de l'Environnement, l'approche HEWA englobe les données sociales et économiques, pour former une dynamique socio-écologique unique dans sa démarche.

Ainsi, en étroite collaboration avec le PNUE et la contribution d'organisations nationales et régionales Ouest-Africaines comme le CILSS, la CEDEAO et l'UEMOA a été entrepris la préparation d'un cadre opérationnel pour cette initiative de publication de rapports basés sur une évaluation intégrée de l'état de l'environnement et du développement humain en Afrique de l'Ouest. Ce projet a été largement discuté au cours d'un atelier régional organisé à Accra au Ghana du 15 au 19 juin 1999. L'objectif de cet atelier régional était de disséminer des connaissances techniques en matière de production de rapports sur l'état de l'environnement et de développement humain d'une part et de discuter d'un draft document de projet pour cette initiative, d'autre part.

Les thèmes suivants y ont été traités :

- Définir la méthodologie de travail et l'approche pratique.
- Identifier les rôles des partenaires du programme.
- Définir les composantes thématiques prioritaires.
- Définir le contenu et la portée des rapports principaux à tirer de l'évaluation.

B.1.2. « Global Initiative on Land, Territory and Ressource Rights »

Cette initiative globale de l'UICN sur les droits d'accès à la terre et à ses ressources, coordonnée par le Bureau de l'UICN en Afrique Australe (ROSA) concerne l'Afrique de l'Ouest qui en est une région pilote. L'acuité des problèmes fonciers (agricoles, pastoral) en Afrique de l'Ouest, demande que l'UICN joue un rôle plus prééminent tenant compte de ses avantages comparatifs. L'animation d'un réseau d'experts et d'un forum régional constituent des axes potentiels pour l'UICN.

C.1 Activités programmées, non réalisées

Les Projets Régionaux SUPE (Sustainable Use of Pastoral Ecosystems), Stratégie ECE et « Synergie entre les Conventions » attendent toujours un financement adéquat. Les stratégies régionales pour la gestion des ressources forestières et halieutiques sont également restées au point de départ. Même si, pour la gestion de la pêche marine, plusieurs activités de concertation ont pu être initiées (voir §3), le document pour la politique sous-régionale reste à parfaire.

Objectif 2 : Promouvoir des mécanismes alternatifs de financement pour l'environnement, accessibles aux membres et partenaires de l'UICN.

Cette activité n'a pas connu beaucoup de développements en 1999, en dehors d'appuis indirects apportés d'une part au CILSS, pour la création d'un fonds (régional) de lutte contre la désertification, et d'autre part au Burkina, pour son Fonds National Désertification

Les études préalables menées au Benin, au Niger et au Sénégal n'ayant pas abouti, les engouements exprimés au Mali s'étant soldés par des profils bas, il convient de procéder à un examen approfondi des « blocages » institutionnels ou autres, qui empêchent la mise en place et le fonctionnement effectif des Fonds Nationaux pour l'Environnement. Dans certains cas, les efforts de reconversion de dettes menées jusqu'à un certain stade grâce à l'UICN, ont été récupérés par le dialogue bilatéral entre les créanciers et les bailleurs. Est-ce à conclure que ces dossiers dettes sont trop sensibles géo-politiquement pour être laissés entre des mains « non expertes »? En effet, si des expériences intéressantes ont été notées en Amérique Latine, on est loin du triomphe, en ce qui concerne l'Afrique.

Faudrait-il alors abandonner l'objectif stratégique numéro 2 (mécanismes alternatifs de financement), pour se recentrer sur d'autres modes de levée de fonds plus adoptés à la perception qu'ont les donateurs de l'UICN? Ou faudrait-il décider (au niveau de l'UICN mondial) d'investir davantage sur ces systèmes nouveaux, afin d'aboutir à des résultats plus concrets.

Objectif 3 : Appliquer des processus participatifs aux approches écosystémiques pour la gestion des ressources naturelles.

A.3. Programmes en cours

A.3.1 LES ACTIVITES POUR LA CONSERVATION ET LA GESTION DES ZONES HUMIDES

De nombreux programmes en cours répondent de cet objectif :

➤ *Développer des initiatives pour la gestion transfrontalière des grands fleuves de l'Afrique de l'Ouest.*

Dans le cadre du Programme Régional Zones Humides, **BRAO**, en étroite collaboration avec les bureaux nationaux **Sénégal** et **Mali** et le bureau de la **Mauritanie** développe plusieurs initiatives en faveur d'une plus grande prise en compte de l'approche écosystémique dans les investissements et la gestion transfrontalière des ressources des grands fleuves Ouest-Africains.

L'achèvement de la publication d'un ouvrage sur la gestion des plaines d'inondations sahéliennes, intitulé « Vers une gestion durable des plaines d'inondations sahéliennes » (300 pages) est en cours. Ce travail collectif de plus de 50 membres du réseau régional sur les zones humides sahéliennes a culminé avec la tenue à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, d'une Conférence Régionale sur les Plainnes d'Inondations, du 7 au 9 octobre 1999. Lors de cette conférence, une pré-impression de l'ouvrage a été largement diffusée : l'impression finale est attendue incessamment. Un dépliant sur les lignes directrices de gestion des plaines d'inondation a également été conçu et sera publié en début 2000.

La tenue de la réunion thématique sur la gestion des plaines inondables du 7 au 9 octobre 1999 à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), en collaboration avec la Banque Africaine de Développement, a aussi été l'occasion d'entamer des discussions avec plusieurs initiations concernées par cette problématique Ouest Africaine, parmi lesquels :

- ◆ Un des résultats indirects de la réunion thématique de Yamoussoukro a été l'approfondissement des contacts du BRAO avec l'OMVS (Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal) et la SOGEM (Société pour la gestion du barrage de Manantali). L'OMVS et l'UICN sont tous les deux parties prenantes dans un projet GEF pour la « Participation du public au développement du programme GEF de gestion de l'environnement et de l'eau dans le Bassin du fleuve Sénégal ». Ce projet démarre en mars 2000, par la tenue de son atelier de lancement.
- ◆ L'autorité du Bassin du Niger (ABN) a pris contact avec l'UICN, pour le développement d'une initiative conjointe. Au nombre des thèmes potentiels, figure la lutte contre les végétaux flottants (une initiative intéressant par ailleurs la CEDEAO), le développement d'une politique concertée de gestion des ressources en eau du fleuve (9 Etats Ouest-Africains composent l'ABN), ou la conservation de la biodiversité. L'organisation conjointe d'une Conférence sous-régionale sur le fleuve Niger, à laquelle seraient invités plusieurs pays et organismes de coopération est envisagée, et aiderait à mieux cibler les interventions.

➤ La Gestion Durable des Zones Humides d'une importance Régionale

L'UICN-Mali développe, sur financement Néerlandais, un **Programme de conservation de zones humides dans le Delta Intérieur du Niger**. Il concerne essentiellement trois sites pilotes (Ilot d'Akkagou, Débaré et Dentaka). Le projet vise en outre à organiser la filière de commercialisation d'oiseaux (essentiellement canards paléarctiques et afro-tropicaux), en plus d'activités d'éco-développement menées au profit des populations. A terme, le projet assistera les communautés locales décentralisées à développer des plans de gestion de terroirs pour les trois sites, en même temps qu'il encouragera une gestion concertée des ressources par les différents utilisateurs (agriculteurs, éleveurs et pêcheurs).

Gestion concertée, l'exemple de Youwarou, Mali

L'îlot de Akkagoun est aujourd'hui couverte par une forêt d'*Acacia kirkii* de 400 ha. Remontant à 1971, la forêt ne faisait que 7 ha. Au milieu des années 80, le programme de conservation des zones humides de l'UICN demandait aux populations des villages de Youwarou et de Akka de se regrouper, pour mettre la zone en défens. Outre l'intérêt ornithologique qui, peut-être, attirait davantage l'intérêt des « scientifiques », les responsables des composantes socio-économiques du programme voyaient eux l'intérêt tant pastoral, halieutique, qu'agricole d'un site qui, définitivement, suscitait beaucoup d'intérêts. Organisés en coopérative, les populations replantèrent *Acacia* et bourgou (*Echinochloa stagnina*), gardèrent la zone en bonne saison, et l'ouvrèrent aux vaches laitières en fin de saison sèche.

L'un des résultats les plus extraordinaires du projet, est qu'il a réussi à recréer une concorde sociale entre Peulh Dioro (noble), Peulh Rimaïbé (classe servile) et Bozou (Pêcheurs). Des classes sociales qui autrement, n'ont que peu d'interférences dans les activités socio-économique, en dehors du troc des produits.

Aujourd'hui, à la faveur de la décentralisation, le moment est propice pour pérenniser le mode de gestion du site, de l'institutionnaliser à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion du terroir.

Par ailleurs, l'UICN – Mali est fortement intéressée à contribuer au programme de travail de la toute nouvelle Agence (Nationale) du Bassin du Niger. Les réflexions en cours avec l'IRD penchent vers la création d'un Observatoire Socio-Ecologique du Delta Intérieur du Niger.

Au **Sénégal**, l'UICN collabore à l'établissement du **Plan d'Aménagement de la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum (RBDS)**

L'UICN exécute, sur financement Néerlandais, ce projet d'une durée de 3 ans (1997-2000). Il a pour but de promouvoir des mécanismes de gestion intégrée et rationnelle des ressources naturelles de la RBDS afin de maintenir les processus écologiques fondamentaux et de conserver la diversité biologique au bénéfice et/avec la participation des populations pour un développement durable de la réserve.

Le programme de l'année 1999 est axée sur la finalisation des études, la rédaction du plan de gestion, du zonage (objectif 2 du projet) et, l'identification et la matérialisation des sites remarquables. Le projet a également poursuivi son implantation à travers le pays avec son programme de recherche des utilisations durables et action sur le terrain. Dans ce cadre, plusieurs réalisations sur la conservation des eaux et des sols, sur la conservation d'espèces et d'habitats, sur le renforcement des capacités des populations locales tels la mise en œuvre des systèmes d'épargne-crédit, d'unités modernes de production apicole, d'approvisionnement en eau potable des villages de la zone tampon de la RBDS ont été effectuées.

Le projet a organisé des fora pour la gestion participative et durable et, la conservation des nombreux sites de biodiversité des îles du Saloum, autour des sites et espèces spécifiques telle que la tortue verte de Joal-Fadiouth et le noyau de la RBDS.

Par ailleurs, le dernier semestre a été consacré, non sans difficultés, à la préparation de la prochaine phase de mise en œuvre du plan de gestion avec l'identification du cadre de partenariat avec acteurs locaux. Des plans d'action permettant une transition douce entre les deux phases et une mise en place rapide du plan de gestion ont été élaborés.

Durant cette année 1999, un accent particulier a été mis sur la communication sociale, avec la diffusion de quatre émissions à la chaîne de télévision nationale, des reportages radios et écrits dans les journaux locaux. C'est ainsi qu'un contrat de diffusion bihebdomadaire en langue nationale Wolof et Sérère d'émissions de sensibilisation sur la conservation des tortues de Joal-Fadiouth et Palmarin a été signé avec une radio locale de la commune de Joal-Fadiouth. Ce volet Education, Information et Communication Environnementale comprend aussi des interventions au niveau des écoles primaires, c'est ainsi que le partenariat avec l'Ecole de Karang à la périphérie du Parc National du Delta du Saloum a été cité en exemple.

En d'autres termes, cette troisième année a vu la consolidation des acquis de 1998, l'élargissement des activités du Projet et la préparation de la prochaine phase.

En Mauritanie, l'UICN participe à l'Aménagement du Parc National du Diawling (PND)

Le Plan d'aménagement du parc connaît déjà une application depuis 1998. Les ouvrages mis en place (digues et vannes) permettent d'assurer une bonne gestion de l'eau, même si la coordination avec l'OMVS, instance régionale de gestion des ouvrages de la Digue Rive Droite, demeure encore à parfaire.

◆ Inondation de contre saison

Cette inondation a pour but d'adoucir le marigot du N'Thiallakh en vue de favoriser le développement de certaines espèces animales et végétales et apporter de l'eau douce à la population locale. Elle a été réalisée pour la première fois à travers l'ouvrage de Cheyal. Cette option inédite a été choisie pour limiter la prolifération du typha à l'intérieur du bassin de Bell.

◆ Inondation d'hivernage

Les travaux de réparation sur la digue droite ayant retardé l'ouverture de l'ouvrage Cheyal, l'inondation d'hivernage a débuté par l'ouvrage Lemer. Les côtes atteintes étant encore faibles, cette inondation se poursuit toujours. Partant de la volonté du Parc de ne pas compromettre la poussée des graminées par une montée des côtes brusque, l'inondation sera arrêtée lorsque les côtes seront atteintes.

◆ Végétation

L'inondation de contre saison a provoqué une prolifération du Typha dans le bassin du Diawling en général et au niveau du bassin de dissipation de l'ouvrage Cheyal en particulier. Cette prolifération a surtout été accentuée par la fuite d'une des vannes de l'ouvrage de Cheyal qui a maintenu les apports d'eau douce au-delà de la période initialement prévue.

L'équipe de terrain a mené des études sur le *Sporobolus robustus* en vue de déterminer les meilleures techniques pour son exploitation et surtout sa régénération. D'autres études ont été également menées pour la lutte contre le Typha.

Un nouveau Projet de lutte contre le Typha a été initié (voir § B.3. Nouvelles initiatives)

◆ Ornithologie

L'inondation de contre saison a permis de favoriser l'observation de certaines espèces migratrices d'oiseaux afro-tropicaux. Ainsi plusieurs espèces ont été observées avec des juvéniles en plumage immature. Une colonie de Spatules blanches a été observée pratiquement toute l'année dans la zone.

Les indicateurs de biodiversité montrent que plusieurs espèces nidifient dans la zone et de nouvelles espèces apparaissent parmi elle des espèces de forêt telles le coucou-geai et courougou.

◆ Ichtyologie et Pêche

Le suivi des activités au niveau de l'ouvrage Cheyal montre que les *Takhrident* installés à l'ouvrage capturent 250 kg de poissons composés essentiellement de Claridée et de Cichlidée. Ces captures sont inhabituelles. Ceci s'explique par le fait que la pêche des takhrident se fait toujours au retour de la migration des poissons. La production halieutique durant cette période est estimée à 20 T.

◆ Ecodéveloppement

Dans le cadre de la promotion du secteur de l'artisanat, sept (7) centres de promotion féminine ont été construits à Birette, Ziré I, Ziré II, Moïdina, Ghahara, N'Diogo et Ebden. Chaque centre comprend un magasin, une latrine, un hangar et un puits (exception faite du centre de Birette). L'objectif est de mieux organiser les femmes de la zone et d'augmenter leur plus value en créant des circuits de commercialisation des nattes plus rentables.

En plus des activités de sparterie, il est prévu de former les femmes sur la teinture et la couture.

Le maraîchage est en plein essor dans la zone. Elle y constitue actuellement l'activité principale. Cependant, l'écoulement de la production est compromis par un coût élevé du transport (10 Um/kg) la rendant peu compétitive au niveau du marché de Nouakchott.

En vue de permettre à la communauté de pêcheurs du bas delta de maximiser leur capture, le PND a construit et mis à la disposition de celle-ci, cinq (5) embarcations dites Doris de Swampscott. Ces embarcations présentent les avantages d'être légers (150 kg), d'avoir un faible tirant d'eau (60 cm) et une durée de vie très longue (40 ans).

◆ Construction Sans Bois

Le siège du Parc a bénéficié d'une extension en 1999. Ces extensions ont été construites selon les normes écologiques dites constructions sans bois.

Toujours dans le Delta du Fleuve Sénégal, du côté Sénégalais de la frontière, l'UICN collabore à la **Mise en œuvre du Plan de Gestion Intégrée du Parc National du Djoudj**

La méthodologie d'élaboration du plan de gestion intégrée du Djoudj était basée sur une large concertation avec tous les acteurs (populations locales, services techniques de l'Etat, ONGs, Instituts de Recherche et partenaires internationaux).

Différentes études scientifiques (état des ressources du site) et socio-économique (relations entre le Parc et les populations riveraines) avaient permis la définition du Plan de Gestion, qui est basé sur trois principes directeurs : (1) la réaffirmation du statut de Parc National du Djoudj comme îlot de diversité biologique ; (2) l'orientation de conservation développement avec la participation active des populations riveraines ; (3) une politique de partenariat, d'investissements, d'éducation environnementale et d'information.

Ce Plan, d'une durée de cinq ans, est à sa quatrième année de mise en œuvre. Durant l'année 1999, diverses activités ont été réalisées conformément aux objectifs définis :

♦ *Appui aux initiatives communautaires des populations pour le développement des villages périphériques du Parc*

- Mise en place d'un fonds communautaire destiné à financer de petits projets productifs soumis par les populations. Ce fonds est constitué par de petits crédits octroyés à un taux d'intérêt très faible. Il est entièrement géré par le comité de gestion et les différents comités de crédit créés à cet effet dans chacun des 7 villages de la périphérie du Parc.

- Appui aux activités communautaires dans la périphérie du parc. Il s'agit d'activités identifiées par les populations pour améliorer leur conditions de vie :

- * l'alimentation en eau potable avec la construction de 3 châteaux d'eau dans trois villages ;
- * la fourniture en médicaments pour la case de santé de lamant et du poste de santé du parc utilisé par les populations.

♦ *Recherche*

Plusieurs activités de recherche sont en cours. Ils concernent :

- * le suivi hydrologique pour la qualité et le volume des eaux nécessaires pour les espèces qui colonisent le Parc ;
- * l'inventaire et le suivi de la faune ichtyologique et de la végétation et ;
- * le suivi de la faune et le décompte de l'avifaune.

La capacité de charge de la zone demeure une question importante à laquelle la recherche doit apporter une réponse. La demande des populations est très forte sur les poissons, fruits, nénuphars et pâturages.

♦ *Eco-tourisme villageois*

Au niveau de l'éco-tourisme, plusieurs infrastructures ont été installées pour asseoir cette activité dans la zone. Il s'agit de la construction de la Boutique artisanale, de l'écomusée et l'installation d'une tente Maure « Khaïma ».

Ces infrastructures constituent les premiers points de contact entre les populations et les touristes (environ 3.000 visiteurs / an) qui viennent voir le Parc. Plusieurs activités traditionnelles artisanales et récréatives y sont développées par les populations et génèrent des revenus substantiels aux populations.

Le tourisme de découverte dans les villages périphériques du parc, pourra offrir d'autres produits aux touristes. Il s'agira d'organiser des balades en charrettes et à dos-d'âne pour faire visiter les touristes des immenses et riches fonds culturels des sociétés Peulh, maures et Wolofs du Walo.

Ces activités sont générées par le comité éco-tourisme qui regroupe les différents groupements des 7 villages périphériques du Parc.

♦ *Education environnementale*

Elle a comme cible les associations des jeunes, les groupements des femmes, les élèves et les enseignants des écoles des villages périphériques du parc, les lycées et collèges de la ville de Saint Louis.

Un Bulletin d'Education Environnementale sur les ressources du parc et les relations entre le site et les populations, dénommé « NJAGABAR », le nom local du Pélican, est animé par les enseignants, les élèves, les agents du parc et les populations locales. En outre, de nombreuses émissions radio et un film vidéo de 25 mn ont été réalisés.

Au **Nigeria**, le programme "**Hadejia-Nguru Wetlands Conservation Project**" est toujours en phase de latence, en attendant de nouveaux financements.

Des rallonges financières ont permis à l'équipe de continuer un certain nombre d'activités de routine tel que :

- les observations hydrologiques
- le suivi de la nappe phréatique dans 30 puits et cinq piézomètres.
- Le suivi des inondations par observation aérienne

Par ailleurs, le projet a achevé et présenté le « Water Management Option Plan », pour la gestion de l'eau dans le bassin du Komadugu Yobé. Ce plan d'aménagement a été officiellement accepté par le Ministre de l'Eau.

En même temps, le projet a collaboré avec la DFID dans une série d'études socio économiques sur les conditions de vie des populations des zones humides de Hadejia-Nguru.

La tenue d'élections présidentielles et parlementaires en Avril 1999 a permis une amélioration progressive de la situation politique dans le pays. La communauté internationale reprend confiance, et l'on espère re-développer notre coopération avec le Nigeria.

Un plan stratégique sera élaboré en 2000, servant de cadre aux interventions futures de l'UICN au Nigeria.

➤ La Gestion Durable des Ressources Marines et Côtières dans la Région

La gestion de ressources marines, notamment les pêcheries, constitue un enjeu de taille pour les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. En effet, le développement économique et social de ces pays dépendra largement de la façon dont seront gérées des ressources qui, dans certains cas, représentent jusqu'à 50 % des ressources en devises. C'est pourquoi, de l'utilisation durable de ses ressources, ainsi que de la conservation des ressources biologiques marines, que l'**UICN-BRAO** a organisé en collaboration avec la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP) et le centre International sur le Commerce et le développement (basé à Genève), un **atelier sous-régional sur la Pêche, le Commerce International et la Biodiversité**. Cette rencontre a recommandé à l'UICN, entre autres, de mettre en place un programme régional sur les questions marines et côtières en relation avec l'utilisation durable et les principes généraux de la CBD.

Dans le domaine de la planification côtière, le programme de l'UICN en **Guinée Bissau** a repris progressivement ses activités. Le personnel expatrié a été entièrement renouvelé, et les nouveaux experts ne prennent service qu'au début de l'an 2000.

Un **exercice de capitalisation d'expérience** a été mené à **Rio Grande de Buba**, afin de tirer des leçons d'expériences sur la gestions communautaire, exclusive, d'une zone de pêche.

Leçons apprises de l'expérience de Rio Grande de Buba, Guinée Bissau.

(extrait du rapport de E. Baran et P. Tous)

Un caractère immédiatement apparent est la très petite taille de la pêcherie existant initialement (environ 150 pêcheurs) dans un contexte social et même ethnique homogène. Ceci a permis de bénéficier d'une communauté d'intérêts, et donc d'une réponse homogène des villageois aux propositions du projet.

Les pêcheurs étrangers qui eux exploitaient aussi la ressource et ont vu leur accès à cette ressource restreint ont eu la possibilité de se détourner sans conflit vers des zones adjacentes également riches et moins surveillées. C'est également la richesse biologique du milieu et les rendements de pêche conséquents qui ont permis le remboursement très rapide des prêts initiaux du projet.

Par ailleurs la taille extrêmement réduite de la pêcherie locale permet de la suivre avec précision et peu de moyens, ce qui est rarement le cas ailleurs.

Le fait que ce milieu soit une étendue assez restreinte et les échanges entre villages faciles a sans doute contribué à l'extension rapide du nombre de groupements, ce qui serait moins aisé dans des milieux larges et ouverts comme les îles Bijagos.

Enfin un élément certainement important, mais difficile à évaluer, est le fait que les Beafadas soient de tradition agricole et non maritime. Ceci peut expliquer une plus grande réceptivité aux principes de gestion durable et la ressource halieutique, en cultivateurs plutôt qu'en cueilleurs.

Une hypothèse issue de ces différents observatoires est que le même type de projet appliqué à une autre filière novatrice que le poisson aurait pu rencontrer un succès équivalent...

Enfin élément considéré comme important par les membres du projet est que la région, isolée, n'avait jamais connu de projet de développement avant celui-ci. De ce fait il n'a rencontré auprès des différents acteurs ni empressement intéressé, ni scepticisme a priori.

Problèmes rencontrés lors des essais de répllication

L'équipe du projet Buba a commencé des études (consultation des populations, bio-écologie, surveillance) et fourni aux institutions des appuis en vue d'une répllication du projet dans les sites suivantes :

- *A Cacine, zone prioritaire pour le Ministère des Pêches (zone frontalière où l'Etat se veut présent et actif, disponibilité de fonds de la coopération japonaise, point de départ d'une importante filière de poisson fumé vers l'intérieur de la sous-région). Toutefois, la situation socio-économique de la zone est floue et très complexe : grande proportion de pêcheurs étrangers résidant aussi en Guinée une partie de l'année, impact négatif d'anciens projets avec des volets organisation communautaire et crédit sur des bases différentes, pas de relais sur place pour se substituer à terme à l'équipe UICN...*
- *A Ganogo et Formosa, où la population est constituée à 99 % de Bijagos, ethnie caractérisée par l'animisme, la durée et le caractère tardif des cycles initiatiques et donc de l'accès à la liberté d'entreprise. De nombreux projets (surtout de pêche) y ont échoué car les bénéficiaires d'un crédit n'ont aucun droit vis-à-vis de la communauté qui s'approprie immédiatement des biens acquis par l'individu. Par ailleurs l'isolement des îles (entre elles et par rapport au continent), ajouté au dénuement en termes de services (santé, éducation constitue un lourd handicap pour le développement de la filière pêche. Enfin la défiance des habitants par rapport à l'Etat y est légendaire. Formosa constitue la zone d'action de l'ONG Tiniguena, qui a déjà eu à mettre en œuvre une répllication dans l'ouest du Rio Buba et qui poursuit un vaste programme d'appui aux populations dans ces îles. Cependant l'approche préconisée par Tiniguena présentait l'inconvénient d'une faible implication des institutions gouvernementales, ne permettant pas de mettre en place un premier comité consultatif régional de l'archipel, ce qui mettait en doute la viabilité à terme de cette initiative.*

Grille de synthèse sur laquelle baser une répllication

La répllication d'un projet n'est jamais une copie à l'identique de l'original, le contexte variant toujours d'un cas à l'autre. Cependant à la suite de cette analyse un cadre synthétique peut être proposé. Celui-ci résume à la fois des points de départ et d'arrivée du présent projet, et permet de lister les actions à envisager lors d'une répllication, en fonction du nouveau contexte.

Transversalement apparaissent les choix et options qui fondent le projet et définissent l'esprit dans lequel sont conçues et mises en place ses actions concrètes.

(fin de citation)

En **Mauritanie** le **Plan d'Aménagement du littoral Mauritanien (PALM)** a permis de dresser un bilan des connaissances et des interventions en cours, ou envisagées. Un système d'information géographique est établi et une cartographie préliminaire établie. Les textes juridiques restent à être résolus par le Gouvernement, figure le cadre institutionnel. Vu les positions divergentes qui existent entre le Ministère chargé de l'Aménagement du Territoire, et celui en charge de la pêche maritime.

Les activités de planification côtière, au **Sénégal**, sont encore à un stade préliminaire de coordination. En dehors de travaux menés sur un site (par exemple le Delta du Saloum), il n'existe pas encore de mécanisme de planification. Un programme national est en cours de préparation, avec l'appui conjoint de la Banque Mondiale et de l'UICN (biodiversité côtière).

A.3.2 LES ACTIVITES POUR LA GESTION DES ECOSYSTEMES ARIDES ET SEMI-ARIDES

Dans le domaine de la Gestion des écosystèmes de zones arides, il convient de mentionner, outre les actions à caractère régional, ou international, concernant la lutte contre la désertification, le **Programme de l'Aïr Ténéré, Niger**.

Les conditions de sécurité étant de nouveau remplies, les activités du programme sont exécutées à plein régime. La phase actuelle (1998–2000), co-financée par la Suisse et le Danemark, concerne essentiellement les activités d'éco-développement, dans le but de rétablir des relations normales de confiance, après plusieurs années de rébellion. En plus d'activités ponctuelles d'appui à l'économie rurale, le programme couvre :

- l'organisation socio-économique et spatiale, avec la mise en place d'assemblées de terrain de parcours ;
- l'appui au développement de l'éco-tourisme, l'un des soucis majeurs étant de faire bénéficier les populations de la réserve des retombées du tourisme, tout en organisant l'activité de manière compatible avec le statut du site (Patrimoine mondial, Réserve de la Biosphère). A terme, on développera une charte du tourisme

Toujours au **Niger**, dans le cadre de la Gestion Durable des Ressources Sahéliennes: le cas des Rôneraies de Gaya.

Le **Programme d'Appui aux Initiatives de Gestion Locales dans la Rôneraie de Gaya et du Fleuve (PAIGLR)** a connu une année de transition, au cours de laquelle l'expérience a fait l'objet d'un exercice détaillé de capitalisation.

Le PAIGLR (financé par la Suisse) a permis de mettre en place 32 Plans de Gestion de Terroirs (PGT) opérationnels. L'objectif initial du projet étant d'assister les populations pour gérer elles-mêmes la rôneraie et son complexe écosystémique, l'UICN prépare actuellement une phase de retrait progressif. Ainsi, les PGT les plus avancés sont progressivement rétrocédés à un autre programme naissant, le programme d'Appui au Développement Local (PADEL). Le PAIGLR doit arriver à terme en 2002.

**Leçons apprises de l'expérience du Programme d'Appui aux
Initiatives de Gestion Locales dans la Rôneraie de Gaya et du
Fleuve.**

(basé sur le rapport de S. Kane)

Lancée en 1993 dans le contexte de la démocratisation et de l'adoption de nouvelles orientations du développement rural au Niger, le PAIGLR est en train de réussir une expérience originale basée sur l'approche "Gestion des terroirs". Ouvrant pour la participation des populations à la sauvegarde de l'écosystème des rôneraies, il a jeté les bases de l'utilisation durable des ressources naturelles, et insufflé une dynamique de développement local dans sa zone d'intervention. (...)

L'histoire du PAIGLR, son approche et son fonctionnement montrent la vie d'un modèle qui a réussi à protéger les ressources naturelles locales, à réconcilier le milieu et ses habitants et les populations à elles-mêmes, de vérifier certaines hypothèses de l'UICN sur la conservation de la nature et le développement durable.

L'approche a porté ses fruits dans deux directions complémentaires :

- 1) la reconstitution du peuplement végétal et la protection contre la dégradation ;*
- 2) appui aux populations dans leurs initiatives en les organisant (...) en vue de l'appropriation des approches et démarches de la durabilité de l'utilisation des ressources pour leur développement.*

La cohésion sociale au niveau des villages et entre les villages est palpable. Les populations délibèrent ensemble, élaborent des projets de développement local et de préservation de l'environnement, les négocient auprès du comité de pilotage du programme et les mettent en œuvre, avec une dextérité d'année en année mieux affirmée.

Le PAIGLR avait fait le pari selon lequel ; la conservation de l'écosystème de la rôneraie passe par la principale voie possible : redonne sa valeur à la ressource et unir les populations dans des actions de régénération, d'auto-surveillance et d'utilisation durable.

- des acteurs nouveaux sont apparus voués à la préservation des ressources naturelles et de la conservation de la nature ;*
- des éco-gardes (au nombre de 312 pour les 78 villages soit 2 ou 3 par villages) se sont constitués volontaires, engagés aux tâches de protection des rôniers ;*
- des institutions locales de gestion ont émergées et promises à un bel avenir*
- des énergies qui dormaient jusqu'ici ont été réveillées dans le sens du développement de l'homme et de son milieu, en relation symbiotique ;*
- les populations, elles-mêmes se sont mises à multiplier les semi-volontaires de noix de rônier et d'autres espèces. Les chefs coutumiers et les services techniques de l'administration moderne évoluent vers une culture de la concertation permanente, chère à la philosophie du PAIGLR, et indispensable à une gestion durable des rôneraies etc....*

Les effets induits de l'expérience sur la mise en place des bases d'un développement durable et d'une démocratie locale, équivalent aux inductions générées par les techniques de reconstitution, de protection et de conservation de l'éco-système. Les populations ont acquis des savoirs techniques au plan socio-professionnel, elles ont été alphabétisées et ont actuellement accru leur savoir-faire en matière de sauvegarde des ressources naturelles.

Des problèmes de fonctionnement se posent. Ils sont cependant dans l'ordre normal des choses, inhérents à toute expérience novatrice. Le talon d'Achille est sans doute le montage institutionnel, juridique et financier d'une part, et l'étendue de l'analphabétisme dans les terroirs, d'autre part.

L'Etat tolère les expériences du genre en cours, parce qu'il y voit une innovation allant dans le sens de la paix sociale et du développement, mais hésite encore à concéder certaines prérogatives aux structures locales de gestion (SLG), mises en place par le programme. Il évolue, cependant, lentement de la logique de concentration à celle de concertation avec les communautés de base. Son rôle d'encadrement a tendance à prévaloir, en prélude à la décentralisation programmée.

Le principal handicap du PAIGLR relève justement de l'existence de problèmes juridiques (non reconnaissance de certaines structures et statuts d'acteurs émergents). Les SLG ne sont pas légalement reconnues et les éco-gardes ou brigadiers de la nature, apparus dans les villages pour protéger la rôneraie et le statut du rônier demeurent encore à préciser beaucoup plus clairement.

Le PAIGLR a ouvert et structuré un « Espace » - « l'Espace PAIGLR » - et élaboré un « Concept » - le « Concept Gaya ». Reste ce qu'en feront ses utilisateurs locaux et leurs partenaires.

Si l'on peut se féliciter que les communautés locales de Gaya aient pris entièrement en main leur destin, il y a lieu de rester vigilant sur les questions suivantes qui demeurent une préoccupation :

- *la régénération des rôneraies restent très faible par endroit. A long terme, il faut craindre que certains massifs disparaissent, faute de remplacement. Les opérations de repeuplement entreprises par certains villages me donnent que des résultats mitigés.*
- *Le statut juridique des éco-gardes reste toujours une équation d'autant plus difficile à résoudre qu'aucun texte juridique ne couvre leurs actions. La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident par exemple, n'est pas encore claire.*
- *Le suivi de la mise en œuvre des PGT par le PADEL : autant l'élaboration des PGT a été difficile, autant leur mise en œuvre sera complexe. Le PADEL doit donc se renforcer progressivement pour reprendre en main le "développement local".*
- *La conservation de la biodiversité : il est à craindre que la mise en œuvre des PGT ne se fasse au détriment de la conservation de la biodiversité. Il est en effet important que le "développement local" ne s'entende pas par dégradation du milieu. Les structures de la décentralisation (communes) doivent être "formées" et sensibilisées à la nécessité de concilier développement local et gestion rationnelle du milieu naturel.*

A.3.3 LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Le vocable biodiversité résume généralement l'ensemble des opérations de l'UICN. Toutefois, on pourra singulariser le travail fait dans le cadre du projet Biodiversité, de portée mondiale, financé par la Suisse, et dont l'Afrique de l'Ouest est une région cible.

Le **Programme Régional Biodiversité** a été marqué en 1999 par l'organisation d'une évaluation interne « croisée entre les bureaux » (cross-assessment) et l'élaboration d'un nouveau document de projet pour une phase IV (**2000-2004**) du programme BPCD-SDC.

Dans le cadre de cette évaluation interne, le point focal du Bureau SUR (Bureau Régional de l'Amérique du Sud) est venu en visite au BRAO, et le point focal du BRAO a effectué une visite Biodiversité de ROSA (Regional Office for Southern Africa).

L'un des terrains d'intérêt de l'UICN-BRAO est la **promotion de la synergie entre les conventions environnementales internationales**. Ainsi des appuis techniques ont été apportés au Niger et à la Mauritanie dans le cadre de leur stratégie nationale de biodiversité. L'UICN a également promu cette notion dans le cadre du Programme d'Action Sous-régionale de Lutte contre la Désertification (CEDEAO / CILSS).

Dans le cadre de la Convention sur la Biodiversité, l'UICN a participé au Global Biodiversity Forum 14, ainsi qu'à la réunion subséquente du SBSTTA. L'un des thèmes du GBF se rapportait à la Biodiversité dans les zones arides.

L'UICN **Mali** en collaboration avec la SSC, a organisé un survol écologique de 3 zones du Sud-Ouest du Mali en vue du **dénombrement des Elands de Derby** et des autres grands mammifères.

Ce survol, effectué en décembre 98 et juillet 99 a concerné trois zones d'une superficie totale de 526.260 ha, adjacente au lac du barrage et Manantali. Globalement, elles ont montré des signes alarmants de dégradation, tant du biotope que des populations d'animaux sauvages. La populations des Elands de Derby se trouve probablement réduite à quelques individus, ne constituant pas une population viable à long terme. Néanmoins, il est proposé des actions de conservation – développement sur chacune des zones, en vue de la gestion participative et co-touristique des ressources biologiques, telles que les populations de chimpanzés encore assez nombreux dans cette sous-région. Les résultats de cette étude sont à mettre en relais avec la problématique de la gestion de la Réserve de faune du Bafong et du Programme « Coton Durable ».

Au **Sénégal**, le projet "**Valorisation des Ressources Sauvages**" a conduit des enquêtes préliminaires de terrain et a défini sa méthodologie d'enquêtes aux niveaux des marchés, des filières et des ménages. Les premiers résultats de terrain sont attendus en 2000.

Le Bureau national de l'UICN **Burkina Faso** participe à l'exécution du GEPRENAF (**Projet de gestion participative des ressources naturelles et de la faune**) avec des tâches à suivre aussi bien au Burkina Faso qu'en Côte d'Ivoire. Au Burkina Faso, le site du projet comprend les forêts classées de Diéfoula et Logoniégué avec les terroirs des 17 villages riverains.

En Côte d'Ivoire, le projet comprend 2 sites la forêt classée de Warigui et les terroirs de 28 villages adjacents, et la zone des Monts Tingui et les terroirs de 38 villages adjacents.

Ce projet a démarré en 1996 et durera jusqu'en fin 2001. Du 2 au 14 mai 99 a eu lieu la 6^{ème} mission d'appui à l'exécution et revue à mi-parcours du projet GEPRENAF. Cette mission a été satisfaite de l'avancement global du projet.

Les taux de réalisation des actions concertées entre différentes parties prenantes est assez satisfaisant, même s'il est légèrement en avance au Burkina Faso.

Les villageois ont de mieux en mieux compris le sens du projet et adhèrent à ses objectifs.

- produire un rapport de conseil sur les aspects législatifs
- produire un état de référence du suivi socio-économique
- produire des éléments cartographiques de base.

Si le travail pour réaliser les deux derniers points est en cours, les rapports, produits par des consultants juristes recrutés par l'UICN pour chacun des deux pays n'a pas été jugé satisfaisant. Il a été suggéré à l'équipe de suivi de faire appel aux compétences disponibles au sein des réseaux de l'UICN afin de parachever les produits attendus rapidement.

B.3. Nouvelles initiatives et programmes en cours de développement

Préparation du document de projet pour la phase 4 Programme Régional Zones Humides

Initié en 1989, ce programme, a connu une phase 1 (1989 – 1992) avec l'accent sur la protection des écosystèmes humides d'une grande importance au Sénégal et Mauritanie, la phase 2 (1993 – 1995) avec une extension des activités au Burkina Faso, le Mali et le Niger, moyennant des études stratégiques, suivi de la phase 3 (1996 – 1999) au cours de laquelle les activités régionales ont graduellement pris du poids. Celles-ci sont orientées vers le renforcement des capacités institutionnelles dans le domaine de la gestion des zones humides en général et des plaines inondables (côtières et fluviales) en particulier.

La préparation du document de projet pour la phase 4 du programme a été précédée, en février 99 par la visite d'une mission d'évaluation externe, laquelle a recommandé, entre autre, une continuation et une extension du programme dans le temps (durée pour la phase IV de 5 ans). A partir d'avril 99 un groupe de travail constitué des responsables des volets nationaux et régionaux zones humides, appuyés par les membres des réseaux zones humides, a réfléchi aux éléments, anciens et nouveaux à retenir dans le cadre de la phase 4.

Ainsi ont été avancées comme idées nouvelles :

- ⇒ Le renforcement de l'axe transfrontalier Djoudj – Diawling
- ⇒ La réflexion sur une gestion intégrée dans zones humides du nord Sénégal, plus particulièrement dans le Delta et la Basse Vallée avec ses affluents.
- ⇒ Un programme de conservation du mulot en Mauritanie et dans les pays limitrophes
- ⇒ Renforcement de la formation universitaire régionale et nationale dans les domaines de la gestion de l'eau et des écosystèmes aquatiques

Ensemble avec les composantes classiques (la gestion du littoral Mauritanien, la gestion intégrée des parcs du Djoudj et du Diawling, le développement des réseaux nationaux d'experts au Sénégal et en Mauritanie), le programme est préparé pour une période de cinq ans, afin de tenir compte des besoins de planification à plus long terme.

Au sein de la Composante Aménagement du Parc National du Diawling (**Mauritanie**) a été développé un nouveau Projet « **Lutte contre le Typha** »

L'objectif général assigné à ce futur projet était moins d'organiser la lutte contre le Typha (une plante envahissante aquatique) que d'encourager sa valorisation par les populations locales. L'étude a été menée en avril 1999 sur les deux rives du fleuve Sénégal. L'UICN et le Parc National du Diawling ont ensuite rédigé un document au mois de mai 1999. La conclusion du rapport était de mettre l'accent du futur projet sur la lutte contre le Typha en lieu et place de sa valorisation. Néanmoins, la valorisation du Typha sous forme de charbon offre des débouchés intéressants. Les résidents sont intéressés par la fabrication du charbon de Typha pour leur propre usage, réduisant ainsi un budget énergie estimé conséquent, et disposer de revenus supplémentaires en exportant une partie de leur production vers les centres urbains, forts consommateurs de charbon de bois.

Fondamentalement, le Typha n'est que le symptôme d'une gestion inappropriée de la retenue de Diama, occasionnant aujourd'hui plus de désagrément qu'elle n'apporte de bénéfices et ce, surtout pour les usagers non agricoles. La suppression massive du Typha exige une révision en profondeur de la gestion actuelle du fleuve Sénégal.

Suite à une campagne de sensibilisation autour du problème du Typha, les partenaires mauritaniens, Parc national du Diawling, le comité intervillageois Typha, la Direction Lutte Contre le Pauvreté, l'UICN et la GTZ (coopération allemande) ont finalement convenu d'un programme de lutte. Malheureusement, une autre espèce envahissante, le *Salvinia molesta* a fait son apparition dans le delta. Sa capacité de reproduction et de croissance constitue une menace encore plus grave que celle du typha. Un programme sous-régional (Sénégal, Mauritanie) doit être développé avec l'appui de l'OMVS.

Nouveau cadre de collaboration au **Bénin** : **Appui au Programme Zones Humides du Bénin (PAZH)**

Sur demande de l'Agence Béninoise pour l'Environnement, service de mise en œuvre du PAZH, l'UICN a signé un accord de coopération permettant entre autres, d'apporter un appui au Bénin.

La mise en place d'un système d'information géographique et la réalisation d'un inventaire national des zones humides constituent les axes prioritaires de l'appui technique de l'UICN au Bénin.

Développement du programme Malien de l'UICN

Avec la prise de service, en janvier 1999 du nouveau chef de mission, le programme de l'UICN pour le Mali pourrait enfin redémarrer. Après une longue période d'attente, les contacts ont été renoués avec les partenaires et les bailleurs de fonds pour explorer les opportunités et les besoins qui se présenteraient à l'union.

Plusieurs concepts de projets ont été analysés par le Comité d'Approbation de projets de l'UICN Afrique de l'Ouest, pour être développés plus en détail, sur base des suggestions faites par la réunion. Il s'agit notamment de :

- 1) Le concept du « coton durable »
- 2) Le PADEC-GRN (dans la continuation du projet CARESTE)
- 3) La réserve du Bafing
- 4) Biodiversité dans le delta intérieur du Niger.

Le BN Mali est également associé à l'élaboration d'un plan d'aménagement et de la gestion de la réserve de faune du Bafing. (RFB)

Une difficulté primordiale à laquelle se trouvent confrontés l'UICN et ses partenaires est l'imprécision des contours de la RFB. Une nouvelle délimitation s'impose.

A la réunion de coordination régionale au mois de mars 99, à Bamako, les démarches suivantes ont été retenues pour une préparation rigoureuse du Plan d'Aménagement :

- 1) effectuer des études complémentaires notamment dans le domaine socio-économique et des inventaires de la faune et des habitats,
- 2) appuyer la création d'un comité scientifique national pour la RFB
- 3) envisager plusieurs options afin d'éviter le déclassement d'une partie de la réserve sans étude préalable approfondie.

Au **Ghana**, le BRAO a renforcé son action en matière de **conservation et utilisation durable des Forêts et des ressources sauvages**. L'issue d'une mission de développement conduite en juin semble se dessiner plus clairement vers la création du « *Savannah Center* » à Tamale, dans le Nord du pays. Le programme d'appui au *Game and Wildlife Department* pourra connaître une résurgence avec le développement de nouvelles initiatives rentrant dans le cadre du *Natural Resources Management Programme* du Ghana. Une demande pour obtenir un fonds pour développer ce programme a été soumis au Programme Forestier global au siège, et des contacts avec les Pays-Bas sont prometteurs.

Enfin, l'UICN-BRAO, en collaboration avec le PNUD, développe un **concept** (à soumettre au Fonds pour l'Environnement mondial : FEM) **relatif au complexe W, Pendjari**, situé aux confins du Niger, du Bénin et du Burkina Faso. Ce concept se veut complémentaire au programme W dont le financement sera assuré par l'Union Européenne.

Objectif 4 : Renforcer l'Education, la communication et l'échange d'information sur l'environnement dans la région.

BRAO : Bulletin d'information : KIBAAR

En juin, le numéro d'essai du bulletin régional d'information et de communication de l'UICN-BRAO a été publié. « Kibaar (d'origine Arabe, le nom du Bulletin, qui veut dire Information, est largement accepté par plusieurs langues ouest-africaines) aborde un large éventail de sujets d'intérêt général, des thèmes de discussions, aussi bien que les informations concernant la vie interne à l'Union et ses membres. Cette première tentative a été très positivement reçue par les membres de l'UICN. Le numéro 001b est sorti en octobre 99.

Par ailleurs, l'UICN a participé au Forum International au Sahel sur l'Education Environnementale (FISSE) à Nouakchott, Mauritanie. Cette réunion organisée par CILSS et UE a fait le point des 10 ans d'activité du programme d'Education Environnementale (EE). L'UICN y a présenté sa stratégie régionale en Education et Communication Environnementale (ECE) ainsi que le programme Renforcement de la Durabilité Sociale dans la lutte contre la Désertification (REDUSO).

Objectif 5 : Promouvoir le réseautage et entretenir des relations plus efficace avec les membres et partenaires.

➤ **Région Ouest-Africaine : Comité régional des membres (CMAO)**

En février 99, le Bureau du Comité Régional des Membres de l'UICN en Afrique de l'Ouest s'est réuni et a adopté ses statuts et un règlement intérieur. Le Comité des Membres de l'UICN en Afrique de l'Ouest (UICN-BRAO) a été officiellement reconnu par le Conseil de l'UICN lors de sa réunion d'avril 99. Il devient ainsi l'un des tous premiers Comités Régionaux de Membres à être officiellement reconnu par le Conseil. Ainsi, les bureaux et les membres doivent identifier ensemble des activités conjointes à développer.

La participation concrète des membres et partenaires de l'UICN à la réalisation du Plan Stratégique 1999-2003 est essentielle au succès du Plan.

La coopération avec les membres sur des projets de terrain se renforce, mais reste encore généralement timide, du fait de plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci, on peut citer la faiblesse institutionnelle, alors que les bailleurs de fonds exigent des résultats immédiats et performants. De plus en plus, l'UICN inclut des volets « appuis institutionnels » dans ses projets.

Signalons encore l'adhésion d'un nouveau membre ONG : Environmental Protection Association du Ghana. Des négociations sont en cours pour l'adhésion de l'Etat du Nigeria.

- La **coopération avec les partenaires régionaux** (CILSS, UEMOA, CEDEAO) s'est concrétisée par une forte influence de l'UICN dans l'élaboration du Plan d'Action Sous-régionale de Lutte contre la Désertification. L'UICN est ainsi comptée parmi les institutions qui appuient le pilotage technique du processus régional de lutte contre la désertification.

- Au nombre des **réseaux régionaux de l'UICN actifs** dans la région figurent :
 - le réseau d'experts sur la gestion des zones humides sahéliennes (SAWEG) avec ses composantes nationales.
 - le réseau régional sur la planification côtière (avec ses composantes nationales) ;
 - le réseau sur l'Education et la Communication Environnementales.
 - Le Groupe des spécialistes de l'Utilisation Durable des Espèces Sauvages en Afrique de l'Ouest (GSUDESAO).
- Le **Groupe des Spécialistes de l'Utilisation Durable des Espèces Sauvages en Afrique de l'Ouest (GSUDESAO)**, appuyé par un cadre du Bureau National du Niger et par l'Initiative de l'Utilisation durable de l'UICN a entrepris, courant 1999, la mise en œuvre d'un projet avec l'appui de l'Union Européenne pour « l'Amélioration de la gestion des espèces sauvages dans le commerce ».

Ce projet qui couvre 7 pays africain (Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali et Nigeria) a fait produire, sur base d'une série de rapports nationaux, une note de synthèse notamment sur ce cadre juridique et administratif, l'identification des modes d'utilisation et le statut des espèces de la faune sauvage commercialisées en Afrique de l'Ouest.

Le résultats de ces études ont été présentées à un atelier organisé le 28 et 29 septembre 99 à Ouagadougou (Burkina Faso).

Début 2000, le réseau GSUDESAO prévoit d'élaborer, sur base des conclusions de ces études, des propositions de projets d'action pour soutenir l'émergence de formes d'utilisation durable des ressources de la faune et flore sauvage en Afrique de l'Ouest.

Dans le même domaine, l'UICN, sous l'égide de la Commission pour la Sauvegarde des espèces (CSE) et ses 14 réseaux régionaux de spécialistes en utilisation durable (SUS groups) e entrepris, courant 1999, la préparation d'un deuxième colloque panafricain sur l'utilisation durable des ressources naturelles en Afrique, prévu du 24 au 27 juillet 2000 à Ouagadougou.

- Appui au **Réseau « West African Network of Experts for Elephants Conservation « WANE »**-Réseau Ouest Africain des Spécialistes de la Conservation des Eléphants.

Le WANE est né de l'engagement des Etats Ouest Africains à favoriser la gestion durable des populations d'éléphants, exprimé lors de la troisième réunion du Dialogue Panafricain sur l'éléphant, tenu en octobre 98, à Arusha en Tanzanie. Rappelons que l'Afrique Occidentale a perdu plus de 90 % de ses parcours d'éléphants au cours du 20^{ème} siècle, et que les populations restantes sont réduites et isolées sur 56 sites, dont les deux tiers comptent moins de 100 individus chacun.

Pour pallier à cette situation désastreuse pour la survie de l'espèce, le Groupe des Spécialistes des Eléphants d'Afrique de l'UICN, en collaboration avec le WWF, a réuni un comité restreint d'experts pour rédiger stratégie pour la gestion et la conservation des habitants et des troupeaux restants en Afrique de l'Ouest.

Par ailleurs, une réunion sur le système MIKE (monitoring of Illegal Killing of Elephants = suivi de l'abattage illégal des éléphants) a eu lieu à Accra (Ghana) du 15 au 17 décembre 1999. A

l'issue de cette rencontre, sept sites pilotes du programme MIKE ont été sélectionnés en Afrique de l'Ouest.

Le système MIKE couvrira quelques 45 sites à travers l'Afrique et 15 sites à travers l'Asie.

➤ Réseau Planification Côtière

La finalisation du réseau de Planification côtière est de contribuer à influencer les sociétés pour un développement durable et harmonieux des régions côtières. Pour atteindre ce but, il s'est fixé les objectifs suivants, qui sont :

- De servir de cadre multidisciplinaire et multi-acteur de concertation et d'échange d'information ;
- D'orienter et d'influencer les politiques nationales en matière d'aménagement et de gestion intégrée des régions côtières ;
- De renforcer les compétences sous-régionales en matière d'aménagement et de gestion intégrée des régions côtières ;
- De capitaliser et de diffuser les expériences réussies ;
- D'éduquer et de sensibiliser le public et les décideurs sur la fragilité et l'importance des zones côtières sur l'économie nationale.

Le Comité restreint du réseau a retenu les actions urgentes qui suivent :

- Renforcement des moyens de communication
- Sensibilisation et transfert d'expériences
- Réalisation du bilan d'évolution de l'environnement côtier de l'Afrique de l'Ouest
- Organisation d'ateliers de travail
- Organisation d'actions de veille du réseau
- Organisation d'un forum Ouest Africain sur la planification côtière.

L'année 1999 a également vu l'achèvement de la mise en place de réseau nationaux fonctionnels dans tous les six (6) pays qui constituent le réseau, la rédaction d'un projet (GEF) sur l'aménagement et la gestion des régions marines et côtières du Sénégal avec l'appui de la Banque Mondiale, l'élaboration d'un projet sur le renforcement des capacités en matière de conservation et gestion des ressources halieutiques en Afrique de l'Ouest.

➤ Réseau sur la gestion des plaines d'inondation sahéliennes

Le réseau régional des zones humides (SAWEG : Sahelian Wetland Expert Group) regroupe près de 150 experts originaires de la sous région ou travaillant dans des institutions internationales basées en Afrique de l'Ouest.

Les grands axes directeurs du SAWEG sont :

- La rédaction de la publication d'un ouvrage de gestion des plaines d'inondations sahélienne (sous presse)

- L'organisation de formations régionales en vue de renforcer la capacité institutionnelle des acteurs intervenant au niveau des zones humides (2 cours organisés en 1999)
- La tenue de réunions thématiques avec/ou au profit des différentes institutions internationales (une conférence régionale tendue en octobre 1999 à Yamoussoukro)
- La mise en place d'un volet appelé « mission de développement de projet » pour le développement ou la restauration de sites menacés ou sensibles (des missions ont eu lieu en 1999, au Niger (Kokuru Namga) et au Burkina Faso (Bahu). La mission du Chatt Bonl a été reportée en janvier 2000.

Objectif 6 – Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles du personnel de l'UICN et de ses membres.

➤ **Formation régionale en matière de gestion des zones humides**

En janvier, une formation régionale regroupant une trentaine de participants provenant de huit (8) pays de l'Afrique de l'Ouest, sur le thème « Potentialités et problématiques des zones humides ».

Cette formation avait pour objectif de favoriser une meilleure compréhension du fonctionnement des écosystèmes humides et des techniques de gestion. Cette formation, ainsi que celles à venir, permettent en même temps de renforcer les réseaux et la coopération avec les membres et partenaires. Une deuxième formation co-organisée avec Wetlands International a réuni 20 participants provenant de 10 pays de l'Afrique de l'Ouest. Cette formation axée sur « la gestion des zones humides » s'est tenue pendant 10 jours à St Louis (Sénégal) avec pour but de mieux doter les gestionnaires des zones humides d'outils leur permettant de mieux appréhender la complexité des zones humides pour mieux les gérer. Un suivi des personnes formées permettra, dans le futur, d'apprécier l'impact de ces cours.

➤ **Renforcement des capacités en suivi et évaluation**

Une attention particulière a été portée au renforcement des capacités de suivi et d'évaluation des bureaux, moyennant des exercices de formation en planification stratégique des activités. Deux exercices furent ainsi conduits, respectivement en mars à Bamako et en juin à Ouagadougou, cette dernière session s'est tenue avec l'appui Programme Global de « M&E ». Une troisième session a eu lieu à Niamey du 10 au 16 décembre.

➤ **Réunions de coordination régionale**

Trois réunions régionales de coordination des différents bureaux se sont tenues en mars à Bamako, en juin à Ouagadougou. La session de juin a regroupé, outre les responsables techniques, les responsables administratifs et financiers. Ces rencontres contribuent pour beaucoup à une meilleure mise en cohérence des programmes, à la formation et à l'information du personnel sur les questions majeures concernant l'Union.

Au cours de l'année 1999, des efforts soutenus ont été déployés pour renforcer la cohérence interne du programme et sa place (sa « niche ») dans le paysage des ONG et institutions privées et publiques dans le domaine de l'environnement.

Ainsi la plupart des bureaux se sont attelés à des réflexions stratégiques à long terme, rendant possible une meilleure planification et la réalisation d'initiatives et de projets transversaux. Ce mouvement n'est pas encore achevé.

Des difficultés demeurent quant à la recherche des financements : l'ensemble des bureaux et des membres ont besoin d'appuis spécifiques du Siège en matière de mobilisation de fonds. Dans un contexte institutionnel et socio-politique aussi changeant, la diversification des sources de revenus semble être un axe incontournable.

A ce titre, l'UICN -BRAO a organisé une mission de prise de contact dans les pays nordiques. Cette mission a bénéficié de l'appui de la division des relations avec les donateurs. La visite a permis au BRAO d'expliquer les priorités de l'UICN en Afrique de l'Ouest, en même temps qu'elle a permis de recueillir celles des partenaires nordiques pour la sous-région. Les contacts humains directs qui se sont établis faciliteront le suivi.

Une deuxième visite de ce genre a eu lieu en novembre aux Etats-Unis et au Canada.

➤ Mouvements du personnel :

Les mouvements suivants ont été enregistrés :

- a) La prise de service, dès janvier 99 du nouveau Chef de Mission, M. Moctar Traoré au **Mali**. Avec le renforcement de l'équipe du Mali, l'UICN développe un nouveau programme, dont la mobilisation des financements est espérée en 2000.
- b) Au **Sénégal**, avec le départ en décembre 1998, vers la Fondation MacArthur de l'ancien Chef de Mission, un nouveau responsable du bureau, M. Abdoulaye Kane a été engagé le 1^{er} juillet 1999.
- c) Deux nouveaux collaborateurs ont été intégrés au **bureau régional** : le chargé du programme des éléphants pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale M. Lamine Sebogo (transféré de Yaoundé vers Ouagadougou) et le chargé de programme désertification.
- d) Le Chef de Mission du Bureau National du Burkina Faso, M. Michel Kouda a quitté l'UICN. M. Laurent Millogo est Chef de Mission par intérim. Le recrutement d'un nouveau Chef de Mission interviendra en 2000.

5. MONITORING and EVALUATION

5.1. Coordination des activités

Courant 1999, les cadres de la région Ouest Africaine se sont réunis trois fois :

- du 15 au 20 mars à Bamako
- du 29 juin au 3 juillet à Ouagadougou
- du 6 au 14 décembre à Niamey

Ces rencontres ont été à chaque fois l'occasion de combiner un temps de concertation et de programmation conjointe à une session de formation.

Cette année, l'exercice de planification annuelle est allé de pair avec la programmation quadriennale 2001-2004.

Entrepris au cours du mois d'octobre, avec l'assistance d'un consultant facilitateur, tous les BN et le BRAO ont élaboré leur programme quadriennal selon les étapes suivantes :

1. analyse des attentes-craintes avec les partenaires
2. identification des thèmes prioritaires pour la période quadriennale prochaine
3. proposition des résultats attendus et des activités à entreprendre.

Au cours de l'année 99, le BRAO a organisé deux activités de formation pour le renforcement des capacités de ses cadres en matière de programmation, suivi et évaluation.

6. CONCLUSIONS

L'année 1999 a été une année d'une croissance continue pour l'UICN en Afrique de l'Ouest.

Malgré la difficile situation de crise militaire et politique qu'a connu ce pays, le programme en Guinée-Bissau a continué ses fonctions vitales.

Pour différentes raisons, les programmes nationaux du Mali et du Burkina Faso ont connu un ralentissement, mais ces équipes ont travaillé corps et âme pour relancer leurs programmes. Au Sénégal, en Mauritanie et au Niger, le programme s'est développé normalement.

Le bureau régional, nouvellement installé depuis début 1997, commence à remplir de plus en plus ses fonctions de centre d'appui et de coordination aux programmes nationaux.

En 1999, l'UICN en région Ouest-Africaine (c'est-à-dire le BRAO les bureaux nationaux et leurs partenaires) a multipliés leurs efforts pour programmer de manière stratégique leurs activités.

Des efforts ont été fait pour mieux apprendre des leçons des actions entreprises.

Ceci devrait à terme permettre de composer un portfolio d'activités équilibrées et stratégiquement justifiées.

